



PÊCHEURS-PLAISANCIERS. Menaces sur la pêche récréative

Près d'une cinquantaine de pêcheurs et plaisanciers de Ples-tin se sont réunis en assemblée générale. Le président Raymond Morinière embraie très vite sur une dernière décision de Bruxelles, « No kill au-delà du 48° parallèle en matière de pêche au bar et ce durant toute l'année », pour les pêcheurs récréatifs.

Les réactions ne se font pas attendre dans la salle, c'est l'incompréhension. Comme pour la Fédération nationale, « les mesures sont excessives, incohérentes, injustes et menacent gravement l'activité de pêche de loisir ».

Les propositions de la FNPP sont reprises par Alain Cadec, le président du département 22 : quota mensuel, repos biologique et maille identique pour tous plaisanciers et pro.

Un second point est à suivre dans les prochains mois : le parlement Européen a demandé l'interdiction de la pêche électrique. Les négociations sont engagées avec la Commission européenne vers un compromis.

Localement, l'extraction de sable coquillier semble être en suspens : l'autorisation n'a pas été délivrée en 2017, 2018



Diaporama, bilans et échanges au programme de l'assemblée.

ne devrait pas voir davantage d'autorisation. « Toujours 2 ans de gagné ! » sur les 15 ans de concession à partir du 14 septembre 2015.

Les pêcheurs à pieds vont pouvoir cueillir la coque de 2,7 cm et la palourde de 3,5 cm.

Raymond Morinière, fort néanmoins d'une centaine d'adhérents, rappelle que « ce n'est que groupés et réunis que nous pourrons faire face aux menaces qui pèsent sur la pêche récréative ».

Le conseil portuaire a attribué pour 2018 neuf mouillages pour neuf abandons et doit répondre

à 16 demandes de changement pour Beg Douar. Les 52 mouillages de Toul an Héry sont occupés.

Les différentes animations et festivités sont reconduites et un effort particulier reste à fournir en 2018 pour ce qui concerne la choucroute de la mer.

Des ateliers

Au programme 2018 également, deux repas de Beg Douar, la traversée de la baie, le Forum des assos et un repas de fin de saison. Les jours ne sont pas encore fixés. Les 101 adhérents que compte l'association sont les

bienvenus pour les préparatifs.

Enfin, l'association organise ponctuellement des ateliers pour les pêcheurs et plaisanciers : fabrication de nœuds et plombs, nœuds et matelotage, gestes de premiers secours, sécurité à bord, utilisation et entretien du gilet de sauvetage à gonflage automatique, GPS, VHF, et des sorties pêche « Challenge ».

Le site internet géré par Philippe Rozan s'avère très utile et consulté, pour les informations sur les activités, la vie de l'amicale et les liens utiles à la pêche plaisance.

■ app-plestinlesgreves.com